

## Les règles du jeu sont simples :

- **Pour chaque achat de € 500 en encre, toner ou papier HP = 1 point**

À titre d'exemple : Durant le mois d'octobre vous achetez au total pour € 500 en encre, toner et/ou papier (photo) HP chez Despec, vous avez 1 point. Si vous achetez au total pour € 1.000 en encre, toner et/ou papier (photo) HP, vous gagnerez 2 points. Si vous achetez au total pour € 1.500 en encre, toner et/ou papier (photo) HP, vous gagnerez 3 points. Etc. **Donc par tranche de € 500 en consommables HP, vous gagnerez 1 point.**

- **Pour chaque achat de € 500 en consommables d'impression OEM - NON HP = 1 point**

À titre d'exemple : Durant le mois d'octobre vous achetez au total pour € 500 en encre, toner et/ou papier (photo) de Brother, Epson, Canon ou une autre marque OEM sauf HP chez Despec, vous avez 1 point. Si vous achetez au total pour € 1.000 en encre, toner et/ou papier (photo) de Brother, Epson, Canon ou une autre marque OEM sauf HP, vous gagnerez 2 points. Si vous achetez au total pour € 1.500 en encre, toner et/ou papier (photo) de Brother, Epson, Canon ou une autre marque OEM sauf HP, vous gagnerez 3 points. Etc. **Donc par tranche de € 500 en consommables OEM de Brother, Epson, Canon ou une autre marque OEM sauf HP, vous gagnerez 1 point.**

- **Pour chaque achat de € 250 en imprimantes, multifonctions et imprimantes d'étiquettes = 1 point (2 points en décembre)**

À titre d'exemple : Durant le mois d'octobre vous achetez au total pour € 250 en imprimantes chez Despec, vous avez 1 point. Si vous achetez au total pour € 500 en imprimantes, vous gagnerez 2 points. Si vous achetez au total pour € 1.000 en imprimantes, vous gagnerez 4 points. Etc. **Donc par tranche de € 250 en imprimantes, multifonctions ou imprimantes d'étiquettes, vous gagnerez 1 point (2 points en décembre).**

**POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE, ON DOUBLE LES POINTS POUR LES IMPRIMANTES & MULTIFONCTIONS, DONC POUR CHAQUE ACHAT DE € 250 EN IMPRIMANTES, MULTIFONCTIONS ET IMPRIMANTES D'ETIQUETTES = 2 POINTS**

- **Pour chaque achat de € 100 en marques ou produits ci-dessous = 1 point (2 points en décembre)**

À titre d'exemple : Durant le mois d'octobre vous achetez au total pour € 100 en BakkerElkhuizen, Intenso, accessoires MediaRange et/ou consommables d'impression remanufacturés KODAK, vous avez 1 point. Si vous achetez au total pour € 200 des marques ci-dessous, vous gagnerez 2 points. Si vous achetez au total pour € 1.000 des marques ci-dessous, vous gagnerez 10 points. Etc. **Donc par tranche de € 100 en marques ci-dessous tous ensemble, vous gagnerez 1 point (2 points en décembre).**

**POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE, ON DOUBLE LES POINTS POUR LES MARQUES CI-DESSOUS, DONC POUR CHAQUE ACHAT DE € 100 = 2 POINTS**

*C'est le montant total de toutes les marques et type de produits ci-dessous qui seront accumulés. Également nos marques en consommables d'impression alternatives ou remanufacturés, donc non OEM, seront prises en compte.*

**AVISION | ASTAR | AGFAPHOTO | BAKKERELKHUIZEN | DYMO | INTENSO | FELLOWES | HSM  
| R-GO TOOLS | KODAK | SANDISK | MEDIARANGE**

**Attention :** Vous ne devez pas acheter les montants ci-dessus dans une seule fois, sinon par mois. À la fin de chaque mois, nous accumulons vos achats par catégorie et/ou marques et les points seront calculés par mois. Le premier jour de chaque mois, vous commencez de nouveau de zéro. Chaque semaine, nous vous tenons au courant de vos points actuels. **Période d'achat : Du 1/10/18 jusqu'au 16/12/18**

**Incentive 2018 Despec : Partez en Champagne**